

## **All Equal in Death? Fighting inequality in the contemporary funeral industry**

*Luc K. Audebrand et Marcos Barros*

2017

### Faits saillants

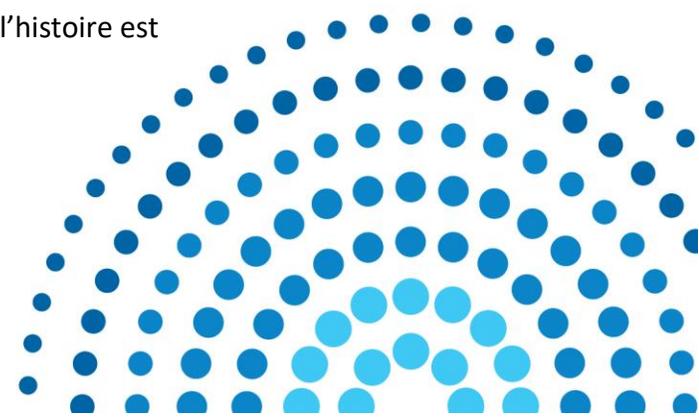
- L'article, basé sur une analyse de la littérature et d'entrevues, étudie la contribution des coopératives funéraires au Québec à une plus grande justice sociale. Il soutient qu'à travers l'histoire ces coopératives sont parvenues à combattre certaines inégalités culturelles, économiques et politiques et à prévenir la constitution d'un monopole privé américain dans ce secteur.
- D'autres effets désirables générés par ces coopératives incluent, en vrac, la réduction des coûts liés aux services funéraires, la création d'un sentiment d'appartenance et de participation aux décisions, l'éducation du public concernant les enjeux liés à ce domaine et la création d'un réseau permettant de répliquer le modèle au Québec et ailleurs dans le monde.

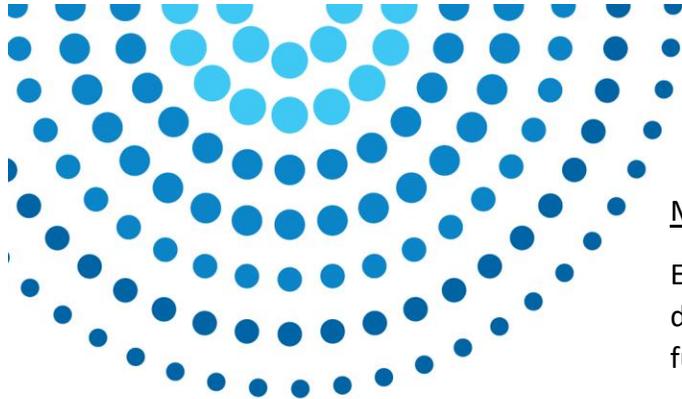
### Résumé

Cette étude de cas, réalisée entre 2013 et 2014, se base sur la littérature existante et sur 12 entrevues menées auprès de directeurs généraux de coopératives funéraires. L'analyse de ces données, découpées en trois périodes historiques, s'appuie sur un cadre théorique établi par Nancy Fraser. Celui-ci postule que la justice sociale implique une parité de participation. Ainsi, une inégalité sociale survient lorsqu'un groupe ne peut pas participer pleinement à la vie sociale (p. 5). Ces inégalités peuvent se manifester à travers trois dimensions.

- Les inégalités culturelles surgissent lorsque des valeurs ou des hiérarchies en place font en sorte que certains groupes sociaux sont moins bien reconnus.
- Les inégalités politiques surgissent lorsque des individus ou des groupes ne se voient pas accorder une voix égale dans les structures de gouvernance et les procédures de prise de décision.
- Les inégalités économiques surgissent quand les structures de la société génèrent des inégalités de classes pour certains groupes sociaux.

Au moment de l'étude, il existait 30 coopératives funéraires, dont 23 étaient membres de la Fédération des coopératives funéraires du Québec (FCFQ). La contribution de ce type de coopératives à travers l'histoire est résumée dans le tableau à la page suivante.





## Mise en perspective

En réalisant cette étude de cas, les auteurs offrent une description contextualisée de l'impact des coopératives funéraires à travers l'histoire du Québec.

Ce genre d'étude est cependant très différent d'une « mesure d'impact social », comme on l'entend aujourd'hui, qui vise à démontrer les effets d'une intervention en particulier à relativement court terme. Elle est donc peu susceptible de servir à légitimer l'action de ces coopératives auprès, par exemple, de bailleurs de fonds potentiels. Elle demeure pourtant très importante du point de vue de la recherche et recourt à un cadre d'analyse très porteur qui gagnerait à être développé dans les prochaines années, celui de la contribution des entreprises d'économie sociale à la réduction des inégalités sociales.

	1942-1974	1975-1993	1994-aujourd'hui
<b>Contexte</b>	La première coop funéraire est fondée à Château-Richer. Il existe, à la fin de cette période, seulement cinq coops funéraires. Leur impact est donc limité aux communautés dans lesquelles elles sont présentes.	Durant cette période, les coops funéraires demeurent isolées les unes des autres plutôt que de constituer un mouvement, ce qui limite leur impact.	En septembre 1994, les membres de la nouvellement créée FCFQ, motivés par l'arrivée d'entreprises américaines qui menacent d'accaparer le secteur funéraire au Québec, conviennent de se doter d'une image commune, d'échanger de l'information au sein du réseau, de créer des groupes d'achat et de soutenir la création de nouvelles coops.
<b>Dimension culturelle</b>	Les coops funéraires contribuent à la fierté des communautés dans lesquelles elles sont présentes et suscitent un sentiment d'appartenance.	Les coops funéraires changent tranquillement les perceptions à leur égard.	La fédération éduque le public sur les enjeux du secteur, sur la manière de ne pas se faire arnaquer à la suite du décès d'un proche et tente de lever certains tabous liés à la mort.
<b>Dimension politique</b>	La formule coop permet aux membres de participer à la prise de décision à une époque où ce n'était pas la norme pour les Canadiens français.	Le démarchage des coops permet la création, en 1980, d'un programme public reconnu en thanatologie qui remplace l'enseignement dans les écoles privées.	La FCFQ est devenue un acteur politique qui se présente comme un bouclier contre l'invasion d'entreprises américaines. Elle aide à créer de nouvelles coops funéraires ailleurs au Canada et dans le monde.
<b>Dimension économique</b>	Les services offerts par les coops peuvent être deux fois moins chers que ceux offerts par le privé, ce qui prévient l'endettement à la suite du décès d'un proche.	La création de 19 nouvelles coops permet de briser des monopoles privés dans certaines régions du Québec.	La fédération crée de nouvelles coops et prévient la constitution d'un monopole à l'échelle du Québec.

Ce résumé a été rédigé par le TIESS en mars 2018 dans le cadre d'un projet sur l'évaluation et la mesure d'impact social en économie sociale. Pour en apprendre davantage sur ce sujet, rendez-vous sur :

[www.tiess.ca](http://www.tiess.ca)

